



Les Archers de Volgelsheim

(Agrément club FFTA 0668190)

Ont le plaisir de vous inviter à leurs compétitions TAE le

Dimanche 07 mai 2023

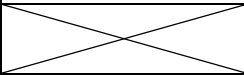
Au complexe sportif, rue de la Gare à Volgelsheim

GPS: Latitude 7.53928000 Longitude 48.01937000



TAE / 1^{ère} manche DRE - DRJ

PROGRAMME :

	<u>TAE</u>	<u>DRE - DRJ</u>
Ouverture du greffe :	7h30	
Volées d'échauffement :	8h00	
Début des tirs comptés :	9h00	
Début des finales :		13h30
Résultats :	12h30	18h00

- ⇒ Rythme de tir ABC privilégié ou AB/CD selon le nombre d'inscrits
- ⇒ Tenue blanche ou de club
- ⇒ Licence compétition obligatoire
- ⇒ Les horaires de résultats sont donnés à titre indicatif

Mises individuelles (hors DRE) :

- ⇒ Jeunes : 9 €
- ⇒ Junior/Senior : 11 €

Mises DRJ* : 11€ par archer

- **Priorité aux inscriptions de la DRE, TAE** (international et national) ouvert dans la limite des places restantes.
- **Le nombre de places pour les inscriptions individuelles étant limité**, les inscriptions accompagnées des mises seront prioritaires selon leur ordre d'arrivée.
- L'inscription à la DRE s'effectue auprès de la Commission Sportive du Grand Est pour l'ensemble des trois manches. **Il est indispensable de nous confirmer votre présence et de préciser la composition des équipes.**
- **DRJ:** cf. communication CRTA*
- L'inscription à la DRJ s'effectue auprès de l'organisateur de la compétition.
- Remise des prix intermédiaire pour les TAE vers 12h30.

ARBITRES : Désignés par le CRTA

BUVETTE : Saucisses, sandwiches, pâtisseries & boissons

*Communication du CRTA :

Divisions Régionales

Mesdames et Messieurs les Président(e)s de clubs,

Les concours comptant pour les Divisions Régionales vont débiter à partir du mois de mai. Dans le Grand Est deux épreuves sont organisées par le CRTA :

- La **Division Régionale Excellence** (adultes) se déroule sur 3 journées, avec pour chacune une phase de qualifications le matin (type TAEi "standard" : 2x70 m en classique ou 2x50 m en poulies) qui détermine l'ordre des duels par équipes. L'après-midi est réservé à ces duels par équipes.
Les équipes de clubs (3 ou 4 archers) doivent participer aux 3 épreuves pour être classées.
Elles sont non-mixtes et par arme, et sont accessibles aux archers à partir de la catégorie U18.
Les vainqueurs de DRE disputent la « finale nationale des DR », qui permet d'accéder au championnat de France par équipes (D2 ou DNAP).

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes et [se font sur le site internet du CRTA](#), avant le **30 avril 2023**.

- À partir de cette saison, la **Division Régionale Jeunes**. Lors de chaque journée de DRE, des équipes de 3 archers U13 à U21 pourront s'inscrire et disputeront leurs propres duels l'après-midi en même temps que la DRE, dans la limite des places disponibles sur le pas de tir.
Pas d'obligation de disputer les 3 journées, un classement indépendant sera établi lors de chaque manche.
Pour cette DRJ, les équipes pourront être mixtes, comporter éventuellement des archers de 2 catégories d'âge différentes (U13/U15 et U18/U21), en arc classique uniquement.
Chacun tirera selon sa catégorie (TAEi) le matin, et pour les duels :
 - Catégories « courte distance » (U13/U15) : tir à 30 m, blason 80 cm.
 - Catégories « longue distance » (U18/U21) : tir à 60 m, blason 122 cm.

Les souhaits d'inscriptions à la DRJ se font auprès de l'organisateur de la journée, en même temps que les inscriptions individuelles.

Les manches des DR 2023 se dérouleront :

- le 7 mai à Volgelsheim (68)
- le 4 juin à Montigny-lès-Metz (57)
- le 2 juillet à Lingolsheim (67)

Nous vous encourageons à participer à ces compétitions, et à vous y inscrire au plus vite.

Il est possible d'inscrire plusieurs équipes par club.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Sportivement,

la Commission Sportive
Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est